



**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**(2001-2002)**

**LE 28 AOÛT 2001**

**1.00 RECUEILLEMENT**

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 28 AOÛT 2001 À 19 HEURES  
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-  
HUOT, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

**AINSI QUE :**

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante des parents  
(secondaire)  
M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant des parents  
(primaire)

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint & directeur du Service de  
l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

**AINSI QUE :**

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines  
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles  
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières  
GILLES PRESSEAULT, directeur du Service du secrétariat général et de  
l'information

**ET :**

M. DENIS HUDON, coordonnateur aux Services auxiliaires

**3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.E.-02036-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir :

**5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2001

6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 26  
juin 2001

6.03 Adjudication de contrats de véhicules scolaires de type berline ou  
familial



- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
- 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 10.01 Liste des comptes : vérification
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 11.01 EFPC - Agrandissement pour l'option Charpenterie/menuiserie : appel d'offres public - octroi de contrat
  - 11.02 EFPC - Option soutien informatique
    - 11.02.01 Climatisation du bloc C - Appel d'offres AO-054-088-00 - Ventilation - octroi de contrat - entérinement
    - 11.02.02 Climatisation du bloc C, phase 2 : appel d'offres AO-057-088-00 - Plomberie - octroi de contrat - entérinement
  - 11.03 École Gérin-Lajoie : réaménagement de la ventilation, ailes Est et Ouest - appel d'offres AO-011-038-01 : octroi de contrat - entérinement
  - 11.04 Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud; cours de système de sécurité - achat de matériel et équipement
- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**
- 6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
  - 6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 2001**

**- DISPENSE DE LECTURE**

**C.E.-02037-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,  
que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 12 juin 2001.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 2001**

**C.E.-02038-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,  
que le procès-verbal de la séance du 12 juin 2001 soit approuvé tel quel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**6.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 26 JUIN 2001**

**- DISPENSE DE LECTURE**

**C.E.-02039-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,  
que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 26 juin 2001.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 26 JUIN 2001**

**C.E.-02040-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,  
que le procès-verbal de la séance ajournée du 26 juin 2001 soit approuvé en y apportant une correction à la résolution C.E.-0230a-06-01 où on devrait lire : IL EST PROPOSÉ PAR Mme Linda Zagrodny-Crevier à la place de Monsieur Yvon Derome.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.03 ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL**

Monsieur Brossard commente les documents et fournit diverses explications. Monsieur Denis Hudon fait de même.

**- MONSIEUR YVON MESSIER**

**C.E.-02041-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,  
que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à « **MONSIEUR YVON MESSIER** », au tarif de quatre-vingt-douze centièmes de dollar (0,92 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- MADAME FRANCINE RIVARD**

**C.E.-02042-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,  
que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type familial, à « **MADAME FRANCINE RIVARD** », au tarif de quatre-vingt-dix-huit centièmes de dollar (0,98 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- CLAUDE LANDRY & FILS LTÉE**

**C.E.-02043-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,



que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial, à la firme « **CLAUDE LANDRY & FILS LTÉE** », au tarif de quatre-vingt-dix-huit centièmes de dollar (0,98 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- MONSIEUR RÉAL BOYER**

**C.E.-02044-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial, à « **MONSIEUR RÉAL BOYER** », au tarif de quatre-vingt-dix-huit centièmes de dollar (0,98 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- CARDINAL TAXI 1998**

**C.E.-02045-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour sept (7) véhicules de type familial, à la firme « **CARDINAL TAXI 1998** », au tarif de quatre-vingt-dix-neuf centièmes de dollar (0,99 \$) le kilomètre.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes, à la firme « **CARDINAL TAXI 1998** », au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre plus neuf dollars (9,00 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- MONSIEUR ROGER D'AMOUR**

**C.E.-02046-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type berline, à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** », au tarif de quatre-vingt-dix centièmes de dollar (0,90 \$) le kilomètre plus un dollar et quatre-vingt-dix centièmes (1,90 \$) par voyage.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type familial, à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** », au tarif de un dollar (1,00 \$) le kilomètre plus un dollar et quatre-vingt-dix centièmes (1,90 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation  
**C.E.-02047-08-01**

**- SCOBER INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **SCOBER INC.** », au tarif de quatre-vingt-dix-neuf centièmes de dollar (0,99 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- MONSIEUR ROGER BÉLANGER**

**C.E.-02048-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial, à « **MONSIEUR ROGER BÉLANGER** », au tarif de un dollar et quatre centièmes (1,04 \$) le kilomètre plus quatre dollars (4,00 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE**

**C.E.-02049-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial, à la firme « **AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE** », au tarif de quatre-vingt-seize centièmes de dollar (0,96 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- AUTOCAR DELTA LTÉE**

**C.E.-02050-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **AUTOCAR DELTA LTÉE** », au tarif de quatre-vingt-dix-sept centièmes de dollar (0,97 \$) le kilomètre plus trois dollars et soixante-quinze centièmes (3,75 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- 9072-0103 QUÉBEC INC.**

**C.E.-02051-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,



No de résolution  
ou annotation

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type berline, à la firme « **9072-0103 QUÉBEC INC.** », au tarif de quatre-vingt-dix-sept centièmes de dollar (0,97 \$) le kilomètre plus trois dollars et soixante quinze centièmes (3,75 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- MONSIEUR DENIS BOILEAU**

**C.E.-02052-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à « **MONSIEUR DENIS BOILEAU** », au tarif de quatre-vingt-dix-huit centièmes de dollar (0,98 \$) le kilomètre plus douze dollars (12,00 \$) par jour pour le véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- MONSIEUR DANIEL TOUPIN**

**C.E.-02053-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial, à « **MONSIEUR DANIEL TOUPIN** », au tarif de quatre-vingt-dix-neuf centièmes de dollar (0,99 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- TARSO**

**C.E.-02054-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du Comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes, à la firme « **TARSO** », pour desservir l'école Marie-Rivier (6 élèves) au tarif de cent vingt-quatre dollars (124,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas quinze dollars (15,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- AUTOBUS AUGER SAINT-HUBERT INC.**

**C.E.-02055-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour



No de résolution  
ou annotation

**L.C.-02056-08-01**

transporter des chaises roulantes, à la firme « **AUTOBUS AUGER SAINT-HUBERT INC.** », pour desservir l'école Bel Essor (5 élèves) au tarif de quatre-vingt-quinze dollars (95,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas quinze dollars (15,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- 9072-0103 QUÉBEC INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **9072-0103 QUÉBEC INC.** », pour desservir l'école Bel Essor, Longueuil (4 élèves) au tarif de soixante-trois dollars (63,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas quinze dollars (15,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule adapté pour une chaise roulante, à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Pierre-Bédard (1 élève) au tarif de cinquante dollars (50,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas quinze dollars (15,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule, à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Pas de Géant, Montréal (1 élève - fréquentation le vendredi seulement) au tarif de trente-huit (38,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas quinze dollars (15,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Formulaires Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

**C.E.-02057-08-01**

**L.E.-02058-08-01**



**- 9072-0103 QUÉBEC INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes, à la firme « **9072--0103 QUÉBEC INC.** », pour desservir l'école Peter-Hall, Montréal (5 élèves) au tarif de cent dollars (100,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas quinze dollars (15,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- SERVICE DE TAXI OXFORD INC.**

**C.E.-02060-08-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme « **SERVICE DE TAXI OXFORD INC.** », pour desservir l'école Irenée Lussier, Montréal (1 élève) au tarif de trente-sept dollars (37,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas quinze dollars (15,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-02061-08-01**

**- AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Provost-Huot, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2001-2002, un contrat de transport des élèves pour un (1) minibus, à la firme « **AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE** », pour desservir l'école Bel Essor, Longueuil (8 élèves) au tarif de trente-deux mille cinq cents dollars (32 500 \$).

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.01 LISTES DES COMPTES : VÉRIFICATION**

Le présent sujet sera discuté, s'il y a lieu, à la prochaine réunion puisqu'il a été déposé juste avant la réunion (liste des comptes se rapportant à la période commençant le 5 juin 2001 et se terminant le 22 août 2001).

**11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.01 EFPC - AGRANDISSEMENT POUR L'OPTION CHARPENTERIE/MENUISERIE : APPEL D'OFFRES PUBLIC - OCTROI DE CONTRAT**

Monsieur Pierre Gastaldy fournit les explications suivantes sur le sujet cité en rubrique : il y a eu ouverture de soumissions le 16 septembre 2001 et



No de résolution  
ou annotation

C.E.-02062-08-01

recommandations de la part du bureau d'architectes d'Arcy, Massicotte et Dignard.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théorêt, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Construction Pier-Jal Inc.** pour effectuer les travaux pour l'agrandissement de l'option Charpenterie/menuiserie à l'école de formation professionnelle de Châteauguay au coût de 897 700 \$ taxes incluses.

Que la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.02 EFPC - OPTION SOUTIEN INFORMATIQUE**

**11.02.01 CLIMATISATION DU BLOC C - VENTILATION - OCTROI DE CONTRAT - ENTÉRINEMENT - Appel d'offres AO-054-088-00**

Monsieur Pierre Gastaldy commente les deux projets soit 11.02.01 & 11.02.02 en même temps. Il rappelle notamment que la commission scolaire s'est occupé de la coordination des sous-traitants.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Excel Climatisation** pour effectuer les travaux de climatisation du bloc C et de ventilation pour l'option « Soutien informatique » à l'école de formation professionnelle de Châteauguay au coût de 69 750 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.02.02 CLIMATISATION DU BLOC C, PHASE 2 - PLOMBERIE - OCTROI DE CONTRAT - ENTÉRINEMENT - Appel d'offres AO-057-088-00**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Entreprises S. Forest inc.** pour effectuer les travaux de climatisation du bloc C, phase 2 et de plomberie pour l'option « Soutien informatique » à l'école de formation professionnelle de Châteauguay au coût de 43 718 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.03 ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE - RÉAMÉNAGEMENT DE LA VENTILATION, AILES EST ET OUEST - OCTROI DE CONTRAT - ENTÉRINEMENT - Appel d'offres AO-011-038-01**

Monsieur Gastaldy fournit des informations et avise que les travaux ne seront pas complétés pour la rentrée; il précise que les travaux se feront en dehors des heures de classe.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Les Industries Air Mécanic Inc.** pour les travaux de réaménagement de la

C.E.-02063-08-01

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (F. 1786)

C.E.-02064-08-01

C.E.-02065-08-01



No de résolution  
ou annotation

ventilation des ailes Est et Ouest à l'école Gérin-Lajoie au coût de 52 500 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.04 CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD : COURS DE SYSTÈME DE SÉCURITÉ - ACHAT DE MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT**

Monsieur Pierre Gastaldy commente le document déposé.

C.E.-02066-08-01

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **TRI-ED** pour l'achat de matériel et équipement pour le cours de système de sécurité au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud au coût de 29 703,02 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15.00 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

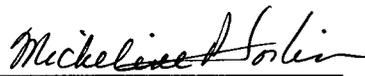
C.E.-02067-08-01

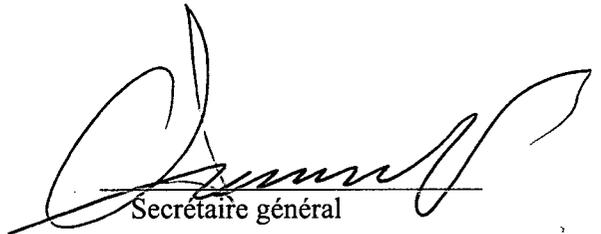
À 19 h 35,

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret, commissaire,

que la séance ordinaire du 26 août 2001 soit et est levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Présidente de la séance

  
Secrétaire général